



PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE

Direction des services du cabinet  
Service des sécurités  
Pôle gestion de crise et sécurité civile

Le Préfet

à

Affaire suivie par Isabelle DIGONNET  
Tél : 04 71 09 88 80  
Courriel : isabelle.digonnet@haute-loire.gouv.fr

Destinataires in fine

*Le Puy-en-Velay, le 13 NOV. 2019*

Objet : Campagne nationale 2019 de prévention du risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

Comme chaque année, l'approche de la période hivernale est propice à la recrudescence du nombre de victimes d'intoxications au monoxyde de carbone (CO).

Selon les derniers chiffres disponibles, le nombre de signalements d'intoxication par le CO au cours de la période de chauffe 2017-2018 est comparable à celui de la précédente (1.073 contre 1.032).

Deux pics d'intoxication en lien avec des événements météorologiques nationaux inhabituels ont été constatés :

- vague de neige et verglas autour de la semaine du 11 décembre 2017 ;
- vague de froid autour de la semaine du 26 février 2018.

Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant indétectable qui se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure.

La prévention consiste à faire adopter les bons gestes et à informer sur les règles de sécurité concernant le fonctionnement des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne.

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient :

- de faire **systématiquement vérifier et entretenir les installations**, avant chaque hiver ;
- d'**aérer au moins dix minutes**, tous les jours ;
- de **respecter les consignes d'utilisation** des appareils à combustion ;
- de placer impérativement les **groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments** ;
- de **ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage**.

Aussi, dans le cadre de la campagne départementale 2019-2020, je vous invite à relayer les consignes préventives concernant l'utilisation des systèmes de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

A cet effet je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les liens vous permettant de télécharger des affiche et brochure d'information.

- Plaquette informative sur le monoxyde de carbone (format pdf – 0,26 MB - 2016)
- Brochure sur les dangers du monoxyde de carbone (format pdf – 3,02 MB - 2016)

D'autres documents liés à cette campagne de prévention peuvent être téléchargés sur les sites :

- <http://www.prevention-maison.fr/>
- <https://www.santepubliquefrance.fr/recherche/#search=MONOXYDE%20DE%20CARBONE>

Cette campagne est également diffusée sur le site internet de la préfecture de Haute-Loire.

Je vous remercie de votre collaboration et vous précise que le service des sécurités reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le préfet et par délégation,  
la directrice des services du cabinet,

Suzanne FOUCAN



**Destinataires :**

- Monsieur le secrétaire général, sous-préfet de l'arrondissement du Puy-en-Velay
- Madame la sous-préfète de l'arrondissement de Brioude
- Madame la sous-préfète de l'arrondissement d'Yssingeaux
- Mesdames et Messieurs les maires du département
- Monsieur le président de l'association des maires de France